

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 5 juillet 2019

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : **R-4057-2018 - Demande relative à l'établissement des tarifs
d'électricité pour l'année tarifaire 2019-2020 - Phase 2**

OBJET : **Le RNCREQ ne déposera pas de DDR**

Chère consœur,

Le RNCREQ a pris connaissance de la décision procédurale D-2019-069 et est intéressé à participer à la Phase 2 du dossier R-4057-2018. À ce stade, et compte tenu des DDR déjà déposées par la Régie en date du 4 juillet, il n'a pas de questions supplémentaires à poser au Distributeur. Il ne déposera par conséquent pas de DDR.

Le RNCREQ se réserve toutefois le droit de participer aux étapes ultérieures du dossier.

Nous vous prions d'accepter, chère consœur, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard